



Club des ornithologues de Québec inc.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 22 février 2019

au Domaine de Maizerets, à Québec

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président Norbert Lacroix ouvre la séance à 19 h 33 avec un mot de bienvenue aux participants. Il rappelle de signer l'une ou l'autre feuille de présences, si ce n'est déjà fait.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ghislaine Lévesque-Lacroix appuyée par Jacques Anctil, et acceptée à l'unanimité. Une copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

2. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 février 2018

L'acceptation du procès-verbal est proposée par Marguerite Larouche avec l'appui de Jean-Guy Picard, ce qui est adopté à l'unanimité. La copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

3. Affaires découlant du procès-verbal (autres que celles traitées dans les rapports)

Tous les points qui pourraient découler du procès-verbal reviennent plus loin dans l'ordre du jour et sont traités lorsqu'ils se présentent.

4. Rapport du président et rapports des comités

Au début de son rapport annuel, le président présente les membres du conseil d'administration actuel. Un membre du CA s'est excusé d'être dans l'impossibilité d'assister à la réunion. Il s'agit de Louis Messely, qui est en congé de maladie.

Le rapport annuel pour l'année 2018 est présenté sur écran par le président. Ce document comprend les rapports des responsables de fonctions particulières, des responsables de certains dossiers, ainsi que des responsables des comités. Le document sera mis à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). À noter que les responsables et les membres des comités sont très appréciés pour leurs réalisations. L'assemblée remercie chaleureusement le président, Norbert Lacroix.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier Yves Blouin présente le rapport financier de 2018 en version PowerPoint, ainsi que les prévisions budgétaires pour 2019. Cet état des résultats et ces prévisions ont

été approuvés par le CA, par résolutions officielles, lors de sa réunion du 8 février dernier et sont soumis à l'AGA pour y être entérinés, sur recommandation du CA. Toute l'information est contenue dans une version qui sera mise à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). (Note : à la fin de l'année 2018, le COQ a une encaisse de 25 771 \$ et un actif de 27 126 \$.)

Après discussion, le rapport financier et les prévisions budgétaires sont entérinés unanimement par l'assemblée sur proposition de Lucie Vézina avec l'appui de Hélène Bonneli.

Une copie sur papier, portant la signature de notre examinateur Georges Auger, est ensuite signée également par le trésorier et le président. Ce document représente l'essentiel du rapport et est annexé au procès-verbal à verser aux archives du COQ.

Le trésorier et le président signent la lettre de remerciements qui sera postée à M. Auger. Les participants à l'assemblée déclarent leur grande appréciation envers M. Auger.

Des remerciements bien mérités sont chaleureusement adressés au trésorier, Yves Blouin. Le président ajoute que M. Auger transmet ses félicitations sincères à l'égard du travail exemplaire de notre trésorier.

Un dernier point à considérer en lien avec les états financiers est la nomination de l'examineur. C'est l'assemblée générale qui désigne l'examineur ou qui donne le mandat au CA de trouver un examinateur. La décision de l'assemblée peut, bien sûr, se baser sur une recommandation du CA. À cet effet, le CA a adopté à l'unanimité, le 8 février, la résolution suivante :

R2019-04 (08-02-2019) : Il est résolu que le CA recommande aux membres réunis en AGA 2019 de nommer M. Georges Auger comme examinateur des états financiers de l'année 2019.

Cette recommandation du CA est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale, sur proposition de Claude Achim avec l'appui de Normand Charbonneau.

6. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration depuis la dernière AGA

Il est proposé par Hélène Bonneli, appuyée par Jacques Anctil, que soient approuvées les actions et décisions du CA depuis l'AGA du 23 février 2018. C'est accepté à l'unanimité.

7. Rapport du Comité de mise en nomination et élections au CA

Le président annonce que le CA recommande que Lucie Vézina agisse comme présidente d'élection, ce qui reçoit l'assentiment de tous les participants. Lucie présente le rapport du Comité de mise en nomination, puis les résultats, en ces termes :

Selon les renseignements fournis dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2018, nous avons la situation suivante :

1) huit sièges allaient devenir vacants au Conseil d'administration au moment de la présente assemblée générale;

2) le Comité de mise en nomination formé de Marguerite Larouche, Gérard Cyr et Norbert Lacroix a reçu les candidatures de 8 membres en règle, éligibles pour un mandat de 2 ans :

Catherine Barry
Suzanne Bélanger
Yves Blouin
Norbert Lacroix
Lise Lévesque
Pierre Otis
Claude Simard (Mme)
Guylaine Tremblay

Ces candidatures représentent toutes des demandes de renouvellement de mandat comme administratrice ou administrateur.

Déclaration

« Selon le rappel des règlements dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2018, les candidatures pouvaient être présentées jusqu'à 24 heures avant l'assemblée de ce soir. Comme ni le Comité de mise en nomination, ni la secrétaire, n'ont reçu d'autres candidatures, je déclare élus, au nom de l'assemblée, les 8 candidates et candidats déjà identifiés. »

Pour le bénéfice des personnes présentes ici ce soir, les huit membres qui sont encore en poste au CA pour un an sont :

Gérard Cyr
Denise Larochelle
Marguerite Larouche
Gaétan Lord
Louis Messely
Réjean Paquet
Renée Patenaude
Jean-Guy Picard

8. Court ajournement : tirage des prix de présence pendant que le Conseil d'administration se retire quelques minutes afin d'élire le bureau de direction

Prix de présence :

- Guide des sites ornithologiques, COQ 1993 (devenu objet de collection)
- Divers oiseaux d'Europe : *Guide des oiseaux dans leur milieu naturel*, par Louis Gonnissen et Gérard Mornie, Éditions Duculot, Paris, 1983.

Les personnes qui ont remporté les prix de présence sont respectivement François Lacroix (Guide des sites ornithologiques) et Jacques Anctil (Divers oiseaux d'Europe). (À noter que les membres du CA, présents en tant que tels, ne participaient pas au tirage en cette occasion.)

9. Reprise de l'assemblée par la présentation du nouveau bureau de direction élu par le CA

La présidente d'élection, Lucie Vézina, présente le bureau de direction élu :

Norbert Lacroix, président
Marguerite Larouche, vice-présidente,
Catherine Barry, secrétaire,
Yves Blouin, trésorier.

Des remerciements sont adressés à Jean-Guy Picard pour la préparation de la collation offerte par le COQ durant la pause.

10. Perspectives pour 2019

Le président présente à l'écran un texte qui est reproduit ici :

Le CA s'est entendu pour que la liste suivante soit communiquée aux membres lors de l'AGA 2019 :

- 1) Maintien de la qualité et de la quantité des productions et activités qui font le succès du COQ.
- 2) Finances du COQ : maintenir le cap pour une gestion attentive et responsable.
- 3) Mise à l'essai des transactions en ligne sur notre site Internet, pendant une période de rodage.
- 4) Rendre fonctionnelles en général les transactions en ligne sur notre site Internet.
- 5) Transférer ce qu'il nous reste à stocker convenablement comme documents d'archives.
- 6) Dernières étapes de mise en forme de la numérisation des numéros du *Bulletin ornithologique*.
- 7) Consolider nos méthodes de sauvegarde, connaissance et sécurité de dossiers et procédures.

Il est à noter que les perspectives énumérées pour 2018 ont été essentiellement réalisées.

11. Autres questions

Rappels : l'Avicourse et le concours *Écolo-défi... de ma fenêtre* se termineront le 28 février à 23 h 59. Ils seront clôturés respectivement le mercredi soir 6 mars (à compter de 17 h au restaurant *L'Éuforie Steak-Frites*) et le vendredi soir 8 mars (à 19 h 30 au Domaine de Maizerets).

Questions et suggestions des membres :

- Claude Achim : les rapports des comités pourraient être affichés sur le site Web avant l'AGA afin d'abrèger la réunion.
- Mireille Grégoire : a) déplore que les Bulletins ornithologiques ne soient pas affichés sur le site Web; le problème de conservation lui est souligné; b) fait remarquer que selon une étude de QuébecOiseaux, l'utilisation de nichoirs dans les écoles mousses l'intérêt des jeunes pour l'ornithologie; Jacques Anctil le confirme.
- Claude Achim : il aurait été utile de disposer d'un lien à l'ordre du jour de l'AGA sur le site avant la réunion.
- Mireille Grégoire : il serait intéressant de noter les mortalités d'oiseaux résultant de collisions, à des dates données.
- Danielle Dallaire : pourquoi le Club n'achète-t-il pas un projecteur au lieu d'en louer un? Le trésorier répond que l'acquisition soulèverait un problème de gestion de l'appareil, qui a été évalué au CA. De plus, le Domaine de Maizerets nous accorde un taux préférentiel de 50 %.
- Claude Achim : fait remarquer à l'égard de ce qui précède que les frais de location soutiennent le Domaine de Maizerets.
- Hélène Bonelli : serait-il possible de prévoir une formation sur l'utilisation d'eBird? Le président Norbert Lacroix répond que QuébecOiseaux prévoit la diffusion d'un tutoriel à cet égard.
- Jacques Anctil : propose de féliciter chaudement le CA. L'assemblée y souscrit avec enthousiasme.

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Claude Achim, appuyé par Renée Patenaude, et avec l'assentiment de tous les participants, le président lève la séance à 22 h 06.

Catherine Barry
Secrétaire du COQ